

Communiqué de l'Assemblée pour l'EAU

L'eau n'est pas une marchandise, c'est un élément vital à préserver et partager !

Face à l'accélération du changement climatique, aux projets d'accaparement et de privatisation de l'eau qui se multiplient, au manque d'eau courante de plus en plus fréquent, au gaspillage, à la pollution et à l'artificialisation des sols, une Assemblée pour l'eau s'est constituée en 2024. Elle est composée d'une vingtaine de collectifs, associations et organisations qui luttent pour la défense et préservation de l'eau de l'Hérault, de l'Aude, du Gard et du Tarn.

La 4ème "Assemblée pour l'eau" s'est réunie le 30 mai 2026 à Béziers dans un contexte particulier.

L'eau est essentielle pour toute forme de vie !

En 2026, après des années d'alertes sur une « crise mondiale de l'eau », l'ONU fait un constat alarmant : nous sommes entrés « dans une ère de faillite hydrique mondiale ».

La hausse des températures perturbe les précipitations et l'ensemble du cycle de l'Eau mettant en danger la subsistance de tous les peuples.

Des décennies de surexploitation de la ressource, sans considération pour son renouvellement et de destruction des écosystèmes, nous ont conduits à ce point de bascule. Or depuis plusieurs mois, nous assistons à une accélération des attaques justifiant l'accaparement et la privatisation de l'eau.

L'eau à usage agricole

Les Lois Duplomb (1 et 2), Omnibus, Loi d'Urgence Agricole, etc imposent des dérèglements au seul service d'intérêts financiers et spéculatifs de l'agro-industrie. Elles préservent un modèle agricole moribond soucieux de maintenir sa compétitivité sur les marchés internationaux, au détriment d'une agriculture paysanne vivrière, seul modèle viable et envisageable pour la production d'une alimentation saine, locale et écologique.

Cette régression remet en question la pérennité même de la ressource en eau, au détriment des besoins vitaux des populations et de l'ensemble du vivant.

Le changement climatique impacte violemment l'Occitanie : sécheresses, canicules, incendies, épisodes cévenols, aridification et augmentation des températures s'intensifient. Les réponses à courte vue apportées dans notre région labellisée "région expérimentale" sont des projets pharaoniques d'acheminement et de stockage privatif de l'eau (Aqua Littoral/Aqua Domitia 2, mégabassines, ...) inadaptés aux enjeux.

L'eau en bouteille

En Occitanie comme ailleurs, les industriels de l'eau minérale font main basse sur la ressource : captage des sources naturelles et pompage des nappes phréatiques (Alet, Montagnac ...). Leur logique de privatisation et de marchandisation (l'eau en bouteilles est commercialisée 100 fois plus cher que l'eau du robinet) est une aberration, qui génère en plus des nuisances et pollutions (usines d'embouteillage,

plastiques, transports routier par camions ...). Ils provoquent l'assèchement des sources en moyenne montagne et les ruisseaux deviennent intermittents : ils ne coulent plus en été ou ont un débit très faible, proche de l'asphyxie du vivant.

L'accès à l'eau est, pourtant, une condition essentielle de la subsistance. Sa gestion ne peut être soumise aux lois prédatrices du marché, en laissant des multinationales spéculer sur ces ressources communes inaliénables.

Tout le monde doit avoir accès à une eau potable de qualité et non polluée. L'eau en bouteille ne peut pas être considérée, alors qu'elle est elle-même polluée et polluante, comme une alternative à une eau du robinet de mauvaise qualité. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour un accès à une eau potable de qualité pour tous.tes.

L'eau polluée

Les intervenant.es de plusieurs départements (Aude, Hérault, Tarn, Gard) ont mis en lumière un constat alarmant d'aridification et de pollution des eaux des milieux naturels, des terres agricoles et en zones urbanisées. Ces phénomènes sont aggravés par l'artificialisation des sols (bétonisation, spéculation immobilière, complexes touristiques et de loisirs ...), les pratiques agricoles intensives, les rejets et déchets industriels (PFAS, microplastiques, matières radioactives provenant de l'industrie du nucléaire, civil et militaire, ...) et les grands projets inutiles (Ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan, A69 ...).

Unanimes, les organisations participantes à la 4ème Assemblée pour l'eau ont réaffirmé l'urgence d'une mobilisation massive de la population pour lutter contre la déréglementation menée à marche forcée par le gouvernement, résister à la répression et exiger un arrêt immédiat de tous les projets d'accaparement et de marchandisation de l'eau. Plus globalement, les organisations partie prenante sont plus que jamais déterminées à s'opposer au modèle extractiviste-consumériste des usages de l'eau, et provoquer un changement profond qui permette de décider démocratiquement des priorités et des formes de répartition de l'eau, aujourd'hui dominées par des logiques économiques anachroniques.

Plusieurs initiatives pour amplifier l'action et la coordination avec d'autres mouvements de lutte sur cette thématique sont en préparation. Dans cet objectif, l'Assemblée pour l'eau a décidé de participer au Forum des Mouvements de l'eau à Toulouse, les 10 et 11 octobre prochains et d'organiser d'ici fin novembre/début décembre, une série d'actions coordonnées "Les Radis Noirs" (plus d'infos à venir) pour dénoncer l'accaparement et la marchandisation de l'eau et affirmer que **L'EAU N'EST PAS UNE MARCHANDISE MAIS UN ÉLÉMENT VITAL À PRÉSERVER ET PARTAGER !**

Assemblée pour l'EAU du 30 mai : Action Justice Climat 34, Alternatiba-Montpellier, Arrêt du Nucléaire 34, Association Terre de Lène (34), Attac Montpellier, Confédération Paysanne du Gard, Confédération Paysanne de l'Hérault, Coord'Eau 34, Coord'Eau 81 Montagne, Delithium (34), Eau Secours 11, Eaux à Gué (30), Groupe National de Surveillance des Arbres 30, La Carmagnole (34), NPA-A 34, La Pantigue (34), Les Amis de la terre 11, Union Communiste Libertaire 34, Veille Eau Grain (34)